Contes et Nouvelles

RACHEL

C'était après le dîner, au salon. Quelqu'un ayant laissé tomber cette phrase : « On voit des choses étonnantes dans la vie... »

« Bien étonnantes... vous avez raison », reprit le marquis de Silvesta : et, au milieu d'un très respectueux silence, détachant ses phrases une à une, avec recueillement, comme on espace les bouffées d'un cigare pour le mieux savourer, il débita l'histoire suivante :

Il y a dix ou douze ans, je rentrais d'un bal pare qu'avaient donné les de Vitry... ou les Pradieux, je ne me rappelle plus. Enfin, peu importe. J'étais en polichinelle. Un polichinelle méphistophélique, rouge-feu, que j'avais composé pièce à pièce et que j'ai porté pendant plusieurs saisons avec un succès !... Ce costume resiera. Me sentant la tête un peu lourde pour avoir trop valsé — j'avais à cette époque cinquante ans, jeunes gens — je renvoyai ma voiture, décidé à rentrer à pied. Rien n'est plus charmant et plus sain à la fois que ces retours nocturnes à cette heure fine et délicate entre toutes, qui laisse deviner l'aube et la prépare. Plaisir de raffiné. Jouissance exquise du froid qui pénètre. Débouche de fraîcheur et charme des frissons. L'air glacé pique, fouette et grise, tire le sang du cœur aux pommettes, fait la démarche plus légère, comme si une loi mystérieuse obligeait le matin à donner à l'homme, dès tôt-os qu'un instant, le masque et les couleurs de la jeunesse qu'il n'a plus. Me voilà donc parti. Et vous me voyez enveloppé dans ma pelisse, mes deux bosses, pectorale et dorsale, saillent sous la fourrure, le chapeau pailleté en bataille. Mes deux jambes rouges dépassaient.

Je montais les Champs-Elysées déserts. Nul autre bruit que le claquement de mes sabots sur le trottoir, et parfois un sifflet lointain. Le ciel commençait de pâlir, se colorant, derrière l'Arc-de-Triomphe de teintes vertes, d'un vert de poison. C'était miraculeusement joli. J'allais atteindre le rond-point, lorsque j'aperçus à ma gauche une femme assise sur un banc. A ma vue, elle se leva et vint droit à moi.

Je pensai que c'était sans doute quelque fille harassée que l'incohérence de ma tenue attirait, et déjà je pressais le pas, quand elle me dit d'une voix vibrante, bien timbrée :

— « Pardon, monsieur, pourriez-vous m'indiquer un bureau de police ? »

Je m'arrêtais, surpris :

— « Un bureau de police ? c'est le commissaire de police que vous voulez dire ! »

— « Oui, monsieur, justement. »

— « Et que lui voulez-vous ? »

— « C'est mon affaire. »

— « Mais il n'est pas visible à cette heure-ci, on n'ira pas le chercher pour vous. C'est tout au plus si en cas d'incendie ou de crime... »

— « Je veux lui parler... Menez-moi au commissariat ou donnez-moi l'adresse si vous la savez ».

— « Madame, lui dis-je un peu intrigué, si vous le permettez, je vais vous y conduire. »

Elle répondit : « Merci. Et appelez-moi mademoiselle. »

La regardant alors en face, attentivement, je m'aperçus que c'était une jeune fille de dix-sept ans au plus, très belle, pâle et brune, avec le type juif nettement accusé. Elle était vêtue de noir, sans chapeau, n'ayant sur la tête qu'un fichu de laine. Elle marchait près de moi, sans parler ni tourner les yeux de mon côté, ne semblant même pas avoir remarqué l'étrangeté de mon accoutrement. En dix minutes nous fûmes rendus. J'entrai avec elle au poste, où trois serpents de ville ronflaient sur des matelas, tout habillés. Et m'adressant à un brigadier qui écrivait sur une table à la lueur d'une lanterne : « Pardon, mon ami, voici madame que j'accompagne qui désirerait voir M. le commissaire pour lui faire une communication importante. » Le brigadier leva le nez, et à l'aspect de ma mollerette, de mes deux bosses et de mon chapeau enrubanné, fut exactement abruti. Puis flairant une plaisanterie comme en faisait jadis au guet, à la maréchaussée, ses sourcils prirent une expression sévère. Mais aussitôt une porte s'ouvrit et un homme parut, accompagné de plusieurs personnes. C'était le commissaire qui, assisté d'agents en bourgeois, venait d'opérer une descente dans un tripot.

Je me nommai, je lui contai la chose en deux mots et nous passâmes tous trois dans son cabinet. Il s'assit, tira de sa poche des lunettes qu'il mit, et se tournant vers la jeune fille, avec un petit coup de tête sec :

— « Je vous écoute. »

— « Monsieur, dit-elle simplement, je viens me mettre entre vos mains ; j'ai tué ma mère hier matin. »

Je fis un bond sur ma chaise. Le commissaire se contenta de dire :

— « Quel a été le mobile de ce crime ? Veuillez me le raconter. »

Elle se leva :

« Je suis fille unique, juive comme mes parents. Je l'aurai dix-sept ans le mois prochain. Je m'appelle Rachel Hobstein. Mon père est mort il y a dix ans. Il était courtier en diamants. Depuis je vivais seule avec ma mère. Nous ne recevions jamais personne. L'année dernière, je vis un jour à la maison un vieux monsieur, pour lequel ma mère semblait avoir beaucoup d'égards et de respect. Elle me dit que c'était un riche banquier qui s'occupait de nos affaires. Elle ajouta : « Il faut l'aimer, il est très dévoué. » Il ne me plaisait pas beaucoup, mais à dater de cet instant, je lui fis bon accueil. Il ne s'écoulait pas une semaine sans qu'il nous rendît visite deux ou trois fois. Il restait des heures à causer avec ma mère tout bas, en me regardant, ils avaient l'air de parler de moi, et discutaient souvent, comme des gens qui ne sont pas d'accord. On le gardait à dîner. Le soir, en partant, il m'embrassait dans les cheveux.

Avant-hier ma mère me dit : « Tu sais, l'ami Abraham ? — entre nous elle l'appelait toujours ainsi — il nous a invitées à passer la soirée chez lui. Tu ne connais pas son hôtel. Tu verras, c'est bien magnifique. » Vers neuf heures, nous partîmes en fiacre. La voiture payée, elle monta dans une pièce à côté, me priant de l'attendre. Je restai seule dix minutes, un quart d'heure, une demi-heure, ne comprenant rien. Je me levais pour m'en aller quand le gaz s'éteignit, et dans l'obscurité, deux bras me saisirent à tâtons... »

— « Je vois, dit le commissaire. Quand et comment êtes-vous sortie de cette maison ? »

Elle continua sans répondre à son interrogation.

— J'étais d'une entière ignorance, monsieur. En un instant ce fut comme un direau qui se déchire. Je compris qu'elle m'avait vendue, livrée à l'ami Abraham, au riche banquier qui s'occupait de nos affaires et qu'on m'avait priée d'aimer parce qu'il était très dévoué. Je ne me révoltai pas. Ni cris ni larmes. Je subis tout ce qu'il fallut, en silence ; cette nuit est d'ailleurs si loin de moi que j'en ai perdu le souvenir et que j'aurais de la peine à retrouver ce qui s'est passé. A huit heures du matin, je suis sortie de l'hôtel avec deux bracelets — bien gagnés. Je ne sais plus ce que j'en ai fait. J'ai appelé une voiture, je me suis fait conduire à la maison, je suis entrée dans la chambre de ma mère. Mon cœur battait avec violence... Elle était encore couchée.

En me voyant elle me dit : « Eh bien ? » Je m'approchai de son lit : « Réponds. Tu m'as vendue ? pour de l'argent ? » Je la pris par le cou. Et je serrai... je serrai, en fermant les yeux, sans m'arrêter, me raidissant quand je sentais les forces me manquer. Tout à coup, elle s'en alla, molle. J'ouvris les doigts. Elle était morte. Alors j'eus peur et je me sauvai. J'ai marché toute la journée dans les rues, au hasard. Je voulais me livrer à la justice, mais je ne savais pas où l'on s'adressait. J'ai rencontré monsieur, il y a une heure... et voilà. »

Je pris congé du commissaire. Je rentrai chez moi, toujours en polichinelle, et pendant plusieurs nuits, il me fut impossible de fermer l'œil. Je voyais Rachel étranglant sa mère, une vieille avec des cheveux gris frisottés...

L'affaire passa aux assises quelques mois plus tard ; je dus même déposer comme témoin. La juive fut acquittée, « et ma foi, conclut le marquis de Silvesta, je trouve que les jurés ont bien fait, car c'était une jolie fille. »

HENRI LAVEDAN.

L'OFFICE DE RECONSTITUTION voudrait connaître tous les dommages industriels

Les Sinistrés sont priés de les faire connaître au plus tôt

Divers journaux ont publié une note « avisant les sinistrés que le dernier délai pour la déclaration des dommages industriels est fixé au 20 janvier 1920, et qu'après cette date aucun dossier ne sera admis.

Présentée ainsi, cette information est incomplète et peut donner lieu à des interprétations inexactes contre lesquelles il est bon de mettre en garde les intéressés.

Il est bien entendu que l'Office de Reconstitution industrielle n'entend pas leur demander dans ce bref délai une déclaration officielle et définitive de leurs dommages, mais bien une simple indication ne comportant aucun engagement de leur part en ce qui concerne le montant de leurs revendications dernières, indication qu'on ne pourra en aucun cas opposer ultérieurement à leurs demandes définitives.

Il est de toute évidence que les industriels sinistrés conservent notamment la plénitude du droit qui leur est imparti par la Loi de présenter leurs réclamations jusqu'à l'expiration des délais qui leur sont accordés par les textes législatifs.

Néanmoins, l'Office de Reconstitution Industrielle aurait un intérêt considérable, à la veille de la mise en exécution du Traité de Paix avec l'Allemagne, à connaître la totalité des industriels victimes de la guerre et l'importance de leurs dommages.

C'est uniquement en vue d'arriver à cette évaluation globale que l'Office de Reconstitution Industrielle fait appel aujourd'hui aux industriels et leur demande de lui fournir sans retard une déclaration de leurs sinistres évalués aussi exactement que possible.

Le siège du Capitaine Verniers

IL N'Y AURA PAS DE CANDIDAT UNIQUE AUX ELECTIONS LEGISLATIVES PARTIELLES. — CHAQUE PARTI :: :: :: REPREND SA LIBERTÉ :: :: ::

Après la démission du capitaine Verniers, le bruit avait couru, dans les milieux politiques, que pour éviter de troubler le pays par de nouvelles campagnes électorales, il serait pourvu à chaque vacance législative par l'élection d'un candidat unique désigné par le Parti ayant perdu un représentant.

Si cet accord avait été fait, le candidat du Parti ayant perdu un représentant se serait présenté sans avoir de concurrents, ce qui aurait limité au minimum l'agitation électorale.

Cet accord désirable à tous égards ne s'est pas réalisé, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante adressée par le citoyen Lebas, secrétaire du Comité Fédéral du Parti Socialiste, à M. Drillon, délégué du Parti Libéral :

Monsieur le Délégué,

En décembre dernier, nous vous avons transmis un proposition de la Commission administrative de la Fédération du Nord du Parti Socialiste concernant l'élection législative complémentaire qui aura lieu prochainement pour pourvoir au remplacement du député Verniers, démissionnaire.

Nous avons bien reçu la réponse du Parti libéral qui acceptait notre proposition à la condition que le Parti Républicain s'y rallîait. Ce dernier, à notre grand regret, ne nous a pas encore répondu à ce jour. Son silence a été diversement interprété hier par le Congrès de notre Fédération — toutes sections réunies — qui n'a pas cru devoir, dans ces conditions, mandater sa Commission pour engager des pourparlers en vue de l'application de notre proposition.

En conséquence, considérez-la comme nulle et non-avenue, chaque parti conservant sa liberté d'action.

Agréez Monsieur le Délégué, notre salut sincère.

Pour la Fédération Socialiste du Nord,
J. LEBAS.

LE SIEGE DE VERNIERS

De ce qui précède, il ressort que le candidat de la Fédération Républicaine au siège du capitaine Verniers aura très probablement des concurrents.

Le GUIDE MASSON INDICATEUR des TRAINS
COUVERTURE ROUGE, est toujours en vente partout
Le mieux informé et le plus complet. Contient les Rues de Lille, les Tramways. Prix des places rectifiés. Tarifs divers

CHEZ NOS AGRICULTEURS

Pas de matière imposable ! Pas d'impôts !

Telle doit être la règle !

La Société des Agriculteurs du Nord se remue en ce moment-ci, de manière intensive. Au cours d'une réunion tenue hier en l'Hôtel Royal, à Lille, ces Messieurs ont pris d'importantes décisions et formulé des vœux d'une extrême importance.

M. Macarez présidait la réunion, entouré de MM. Merchier, le juge d'instruction, A. Potié, Buche, le nouveau directeur des services agricoles du Département du Nord, remplaçant M. Ducloux. Dans l'assemblée, nous remarquons la présence de MM. G. Potié, Malaquin, Tandart, etc...

Avant toute chose, M. Macarez, se conformant à l'usage, présente à l'Assemblée ses meilleurs souhaits de Nouvel An : Vœux de prospérité personnelle d'abord, et de prospérité générale ensuite, en ce qui concerne l'Association des Agriculteurs du Nord. Il est à désirer, précise M. Macarez, que tous, jeunes et vieux, nous fassions partie de cette association. Après avoir souhaité la bienvenue à M. Buche, qui remplace M. Ducloux comme directeur des Services agricoles du Département du Nord, M. Macarez donne la parole à M. Merchier.

LA QUESTION DES CONTRIBUTIONS

« Il appert de l'examen de la situation actuelle de notre société, dit d'abord M. Merchier, que notre budget actuel est insuffisant.

» Nous, agriculteurs, avons fait beaucoup pour la prospérité de notre pays. Nos pertes furent cruelles pendant la guerre. De deux mille adhérents, notre chiffre est tombé à mille quatre cents. Plus que jamais, pourtant, nous devons travailler à la prospérité commune. Nous ne le pourrons que si notre situation est prospère.

» Ce n'est pas le cas pour le moment. Nos dépenses annuelles se montent à 36.674 fr., et nos recettes ne sont que de 34.500 francs. Il ressort de ceci que le relèvement de la cotisation est chose indispensable. Je proposerai donc prochainement à l'assemblée générale de relever la cotisation de 12 fr. par an à 15 fr. »

— Ce projet de budget étant adopté à l'unanimité, M. Merchier poursuit : « Il nous reste à examiner une très importante question : celle des contributions que l'Etat se propose de nous faire payer.

» Chose extrêmement grave, notre pays, du fait de la guerre, se trouve devant une dette formidable qui se chiffre par 202 milliards 690 millions. Au total, notre budget annuel sera d'environ 25 milliards.

» Résultat très net : nos impôts seront quadruplés. Loin de nous la pensée de nous soustraire à notre devoir, dès que nous pourrons le remplir.

» Tout d'abord, il nous faut produire intensivement. Il nous faut ensuite économiser, éviter les dépenses de superflu, ne consommer en fait de produits exotiques que des matières premières. Enfin, nous devons, si triste que cela soit à constater, envisager la reprise des relations économiques avec l'Allemagne, seul pays où le change nous soit favorable.

» D'autre part, il est juste que l'impôt sur les bénéfices de guerre fonctionne en toute équité, de même l'impôt sur le revenu.

» Mais ici, nous devons faire remarquer que, sauf exceptions, notre revenu pendant toute l'occupation, fut égal à zéro, dans les provinces envahies. De ce fait, il n'y a pas chez nous de matière imposable et c'est une hérésie de vouloir nous faire payer des impôts pour la période d'occupation. On n'impose pas le néant. Les créances que l'Etat établirait sur nous, ne reposeraient sur rien.

» Je vous propose donc d'adopter le vœu suivant :

« La Société des Agriculteurs du Nord, considérant que la matière imposable a été nulle en matière agricole pendant la guerre, dans les pays envahis, et à peu près nulle en 1919, année où l'agriculture n'a fait que renaître, tout en reconnaissant le principe d'égalité de tous les Français devant la loi, constate qu'il est impossible de frapper les cultivateurs de ces régions d'un impôt quel qu'il soit, pour cette période.

» Confié à son bureau le soin d'exposer au gouvernement, aux Commissions d'Etat et au Parlement, l'iniquité flagrante que présenterait semblable taxe visant pendant cette période les cultivateurs des régions occupées. »

— Ce vœu est adopté à l'unanimité des membres présents et sera transmis au gouvernement.

POUR L'AMÉLIORATION DE L'AGRICULTURE

M. Merchier, continuant son exposé, lit ensuite un long rapport traitant des améliorations à apporter dans l'exercice de l'agriculture. Certaines méthodes d'avant-guerre sont à réformer.

De toute évidence, il faudra réaliser une amélioration sensible du sort des travailleurs agricoles, sous peine de voir la main-d'œuvre émigrer avec juste raison.

Des installations mues par l'énergie électrique et permettant d'œuvrer pendant la mauvaise saison devront être envisagées.

Dans les écoles de villages, il faudra assurer aux instituteurs un traitement équivalent aux traitements des instituteurs urbains. Tout le monde doit pouvoir vivre du fruit de son travail.

En ce qui concerne le lait et le beurre, toute fraude devra être sévèrement réprimée.

On devra veiller à la surproduction des terres par l'emploi judicieux des engrais chimiques, par une savante sélection des semences.

Enfin, dans l'intérêt de tous, il faudra veiller à l'extension des syndicats agricoles et à la création d'une Fédération englobant les départements voisins. — Telles sont les conclusions du savant rapport de M. Merchier.

VŒUX DIVERS

Divers membres de l'assemblée interviennent et, fort ardemment, préconisent les vœux suivants qui sont adoptés :

1. Amélioration de la crise des transports, laquelle crise entrave toutes les initiatives.

2. Nomination d'une commission des transports au sein de la Société des Agriculteurs du Nord.

— C'est M. Dufermont, de Hem, qui est l'auteur de ces deux propositions.

M. Dorchies, président du Syndicat des Maraîchers, de Lille, lui succède. Il demande la création d'une sous-section maraîchère au sein de la Société des Agriculteurs du Nord. — La proposition en sera faite à l'assemblée générale, qui, sans nul doute, entrera dans cette façon de voir.

C'est le tour de M. Merchier. Il propose de présenter aux pouvoirs publics un vœu demandant l'uniformisation des décisions des Commissions cantonales dans tout le département, en ce qui concerne l'indemnisation des dommages de guerre.

Malgré l'opposition de M. Dufour, ce vœu rallie la majorité des suffrages de l'assemblée.

Passons à autre chose :

M. Dufour fait observer que les armées alliées occupent encore des milliers d'hectares de terrains qui restent inexploités. Il faudrait rendre ces terres à la culture. Un vœu est déposé en ce sens et sera transmis.

— A Bourbourg, 2.300 hectares sont occupés par un dépôt de munitions qui se prouve comme très dangereux en outre, puisque de nombreux accidents s'y produisent. Il faudrait supprimer ce camp. On le demandera.

— Autre chose : Il serait désirable, paraît-il, d'accorder aux cultivateurs de nos régions la faculté d'introduire leurs lins en Belgique pour être nettoyés. Des démarches seront faites à cet effet, au ministère compétent, et ce, pas plus tard que la semaine prochaine.

— Enfin, le « Nord n'est pas content » du fait que les alcools d'Algérie et les alcools de vin bénéficient de faveurs exceptionnelles comparativement aux alcools de betterave. On demandera une égalité de traitement pour la France entière. Mais il paraît, dit M. Macarez, qu'il faudra attendre le mois de juin avant de pouvoir emmancher l'affaire. Jusque-là, impossible.

LA BELLE HISTOIRE

Comme chacun le sait, les campagnols, ces rats des champs, s'affirment pour nos cultivateurs comme une véritable plaie sociale.

Au cours de la dernière réunion de la Société des Agriculteurs du Nord, il avait été décidé, d'accord avec l'administration, d'employer pour leur destruction le virus Danis et le pain Baryté.

Hélas !... il faut déchanter !... C'était en bonne voie, tout est à recommencer....

Et M. Buche, le nouveau directeur des services administratifs agricoles du département, fait à l'assemblée le récit de ses désillusions, lequel récit n'est pas sans provoquer l'amer sourire des membres présents.

Je ne résiste pas au plaisir de vous narrer cette belle histoire :

La question n'avance pas aussi vite qu'on le voudrait, tant s'en faut.

On avait pensé d'abord à employer le virus Danis. Or, voilà qu'au moment où l'on allait commencer les expériences, nous dit M. Buche, l'Institut Pasteur, de Paris, avise les services administratifs que ces expériences seront probablement inefficaces. — « Les doses ont été mal calculées et mieux vaut y renoncer ».

— Dommage, tout était prêt, paraît-il... sauf l'indispensable !...

— Enfin... on se rejettera sur le pain Baryté !

— Ah ! mais non..., car « s'il y a du sulfate de baryte en quantité suffisante pour tenter l'opération, cette fois-ci, ce sont les fours militaires, qui devaient servir cuire le pain, qui manquent totalement ; il faut encore chercher autre chose.

— On cherche et on trouve... le blé empoisonné !...

— « Victoire !... » pensez-vous ?...

— Minute, pas si vite !...

— « Il y a bien du blé en quantité suffisante, précise M. Buche, ...malheureusement on manque d'arsenic pour l'empoisonner. Impossible de l'obtenir, cet arsenic !... »

— Décidément, çà n'est pas de veine... Eh bien !... c'est encore plus abracadabrant que vous ne croyez, car les services agricoles ayant pensé pouvoir au moins détruire les campagnols dans les terrains non cultivés, par l'emploi de la « Chloropycrine », on s'aperçut, au dernier moment, que là aussi, la matière nécessaire à l'application du procédé faisait défaut.

Ah !... c'est beau, d'Ad-mi-nis-tra-tion !...

Et voilà comment nos bons campagnols trottinent toujours en paix dans nos champs dévastés.

Dans l'assemblée, certains rient jaune... M. Buchent semble un peu confus, bien qu'il n'y soit pour rien... et M. Merchier fulmine éloquemment et demande pourquoi on n'a pas pu obtenir de fours militaires pour cuire le pain baryté, alors qu'il y en a des milliers de disponibles, par suite de la démobilisation.

Mais ceci reste dans le domaine des choses mystérieuses !...

Nous concluons, quant à nous, que l'Ad-mi-nis-tra-tion supérieure se fiche de nos cultivateurs, comme de sa première culotte. — Et ceci est certainement regrettable.

Après que M. Tandart, directeur de la société « Tiers-Mandataire » eût donné communication à l'assemblée des avantages qu'il y avait à employer le nitrate d'ammoniaque préférablement au nitrate de soude, et qu'il eût donné quelques précisions sur l'achat des graines du Lin, M. Macarez lève la séance, à 1 heure 1/4.

Au cours du banquet qui suivit, quelques toasts vinrent affirmer la persistance des sentiments démocratiques et le désir de travail des divers membres de la Société des Agriculteurs du Nord.

V. BRIGGHE.

A DUNKERQUE

La Grève des Métallurgistes

UNE REUNION PRESIDEE PAR LE PREFET. — LES DELEGUES PATRONAUX SE DEROBENT A LA CONVERSATION.

Une réunion s'est tenue cet après-midi à la sous-préfecture, sous la présidence du Préfet du Nord. Les délégués ouvriers et patronaux de la Métallurgie avaient été conviés en vue d'une solution de la grève qui sévit depuis déjà cinq semaines.

Au début de la réunion, les délégués patronaux ont déclaré au Préfet qu'ils n'étaient venus que par déférence, mais qu'ils n'avaient pas l'autorisation d'entreprendre la conversation avec les représentants ouvriers.

Sur l'insistance du Préfet, ils ont décidé que demain soir, dans une réunion de leur Syndicat, ils demanderaient une conversation opportune, et que le cas échéant ils feraient connaître le lieu et l'heure où une rencontre avec les délégués ouvriers pourrait se produire.

Après leur départ, le Préfet a reçu les délégués du Syndicat de la Métallurgie, qui, eux, l'ont informé qu'ils étaient mandatés pour conclure.

Après une longue conversation au cours de laquelle le Préfet les a engagés au calme et à la conciliation, jusqu'à la réunion éventuelle avec leurs patrons, M. le Préfet a déclaré qu'il considérait sa mission comme terminée.

La situation reste donc en suspens et inchangée.

* *

L'affiche suivante, qui a causé une vive impression dans la population, a été apposée hier à la fin de l'après-midi :

Syndicat de la Métallurgie de Dunkerque

Mauvaise foi et provocation

A L'OPINION PUBLIQUE

A l'issue de la réunion du jeudi 18 décembre 1919, qui eut lieu à la sous-préfecture de Dunkerque, et où étaient présents M. De Lavenay, sous-préfet ; M. Terquem, maire ; M. Ziégler, président du Syndicat patronal de la Métallurgie, et trois délégués ouvriers, le président du Syndicat patronal accepta la procédure suivante :

1. Le Syndicat ouvrier devrait remettre un état comparatif des augmentations du coût de la vie de juin à décembre 1919 ;

2. Ces chiffres fournis, le Syndicat patronal, réuni au complet, entendrait une délégation ouvrière composée de deux membres, et du représentant de la Fédération des Métaux.

Le Syndicat ouvrier a rempli ses engagements !

L'état comparatif fut établi et remis aux patrons !

Nos conclusions, appuyées sur un examen sérieux et probe des conditions d'existence d'un ménage ouvrier composé de trois personnes, ont abouti aux constatations suivantes :

En juin 1919, pour assurer les moyens d'existence normaux, il aurait fallu un budget de 138 fr. 55 par semaine ;

En décembre 1919, il faudrait un budget hebdomadaire de 164 fr. 30 ;

Soit une augmentation de 25 fr. 85 sur les prix de juin.

Ajoutons que nos revendications sont loin de prétendre à l'obtention de tels salaires minima puisque nos propositions sont les suivantes : Salaires de base : 20 fr., 18 fr., et 16 fr., avec catégories, s'il y a lieu.

A nos arguments, à nos certitudes mathématiques, le Syndicat patronal, fidèle à ses procédés jésuitiques, et ne respectant pas les engagements de son président, a envoyé au Syndicat ouvrier une lettre rendue publique par voie de presse, et dans laquelle il examine nos conclusions **sans donner aucun chiffre en opposition aux nôtres**, et les rejettent en indiquant : (citons leur texte) :

« L'étude a été poussée plus loin en prenant le budget réel d'une famille de 10 personnes pendant l'année 1919 (cette famille n'est pas une famille d'ouvriers) : ce budget est largement inférieur à celui qui résulterait de l'application de vos évaluations ».

Et la lettre conclut au maintien intégral du barème actuel dont les maxima atteignent les taux fabuleux, somptuaires de 18 fr. 30 par journée de travail !

On ne peut se moquer plus syniquement du monde !

Le Syndicat des Métallurgistes élève sa protestation indignée et fait juge l'opinion de semblables procédés, émanant de patrons plus ou moins enrichis par la guerre, et qui prétendent se soustraire aux responsabilités qui leur incombent.

Travailleurs,

La bataille que nous menons dépasse le cadre de notre industrie. L'attitude de nos patrons est le résultat de volontés unifiées pour garantir les prérogatives de l'égoïsme le plus monstrueux.

Nous avons fait la guerre, nous l'avons payée avec notre sang et notre travail ! Ceux qui en sont les plus grands profiteurs entendent faire payer un travail seul l'énorme dette qu'elle a suscitée !

Au lieu de la justice sociale promise sur tous les tons, on nous offre l'esclavage économique le plus écrasant, en nous refusant les salaires indispensables à nos besoins.

Nous ne pouvons être battus ! Notre défaite serait le prélude d'une défaite générale pour tous les travailleurs.

Vous ne le voudrez pas !

Nous ne capitulerons pas ! Aidez-nous !

La perfide méprisante et inhumaine de nos patrons doit recevoir une leçon.

Ils devront répondre : affirmer n'est pas prouver ! Ils n'ont pas retorqué nos chiffres.

Allons, Messieurs, bas les masques ! Pas d'équivoque ! Parlez clair !

Dites-nous ce que vous croyez nécessaire pour assurer les moyens d'existence d'un ménage ouvrier ! (puisque vous prétendez que nous exagérons).

Donnez nous les détails chiffrés et précis du budget d'une famille de dix personnes que vous signalez dans votre lettre !

Ces renseignements nous seront précieux, et nos ménagères vous en sauront gré. Quelle bonne fortune sera la nôtre !

Toutefois nous ne sommes pas dupes de vos intentions ; vos espoirs de réactions sociaux seront déjoués.

Notre résolution est formelle : toutes les concessions ont été faites par nous, nous ne pouvons descendre jusqu'à l'humiliation !

Votre lettre et votre attitude sont dilatoires : elles frisent la provocation !

Escomptez-vous la famine pour nous réduire, ou cherchez-vous des violences pour nous briser ?

La première ne nous atteindra pas ! Aux secondes, nous sommes prêts à répondre comme il convient !

Plus que jamais, vive la grève !

LES Elections Sénatoriales DU NORD

L'APPEL DU PARTI SOCIALISTE

Le Parti Socialiste adresse aux électeurs sénatoriaux l'appel suivant :

Citoyens,

Vous connaissez la situation politique de notre département.

Les dirigeants du parti républicain, oublieux des principes qui doivent les guider, entraînent de plus en plus les républicains vers le bloc de droite.

Il n'a pas suffi que leurs agissements aient introduit au Palais-Bourbon une majorité de réactionnaires ou de néo-réactionnaires, en en chassant les meilleurs des démocrates. Les sénateurs républicains du Nord, dans la peur de perdre leur siège, sollicitent les voix de la droite, en faisant figurer sur leur liste le clérical PLICHON.

Ils essaieront de justifier leur conduite en disant qu'ils veulent combattre le bolchevisme.

Si pour eux, le bolchevisme signifie désordre, désorganisation, c'est-à-dire anarchie, ils savent bien que nous sommes et que nous avons toujours été des anti-anarchistes et que, si ces derniers ont, à certaines heures, été soutenus ou plutôt soudoyés, ce ne fut jamais par nous.

Dans les affaires russes, ce que nous voulons avant tout, nous l'avons dit et répété, c'est que suivant le principe démocratique du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, nous n'interviendrons pas dans des questions qui ne regardent que les Russes, c'est que cesse cet infâme blocus qui condamne à la mort, par la faim, des millions de femmes et d'enfants, et retarde l'heure de la paix générale.

Cette accusation de bolchevisme est d'autant plus un misérable prétexte, que ces messieurs n'ont pas craint d'offrir à notre parti une place sur leur liste de coalition, proposition qui fut dédaigneusement rejetée, car si nous voulons la représentation des partis par le jeu de la proportionnelle, nous n'acceptons pas de cuisiner avec les gens de la droite.

Nous aurions pu espérer qu'une liste de vrais républicains aurait surgi en protestation contre le syndicat des sénateurs sortants qui accepte les compromissions les plus honteuses pour conserver ses sièges, mais il paraît que cette manifestation n'a pu se produire.

Le Parti Socialiste reste donc seul chargé de porter le drapeau de la vraie République. Il le fait sans aucune hésitation, comme il le fit toujours quand le devoir l'appela.

Avec son programme intégral, sans aucune atténuation, en restant plus que jamais partisan d'un développement toujours plus grand de la démocratie, il fait appel non seulement à tous les socialistes, mais aussi à tous les républicains, vrais, sincères, qui, écœurés de la trahison des chefs, ne veulent pas servir de marchepied à des politiciens sans conscience.

Il espère que la protestation de l'honnêteté politique sera assez vigoureuse pour montrer aux ambitieux que ce n'est pas en vain que l'on trahit la République.

Citoyens, vous irez aux urnes pour les candidats du Parti Socialiste qui, en la circonstance, est le seul représentant de la République démocratique et sociale.

La Fédération du Nord du Parti Socialiste.

LES CANDIDATS DU PARTI SOCAILISTE.

MELIN Pierre, Ancien Député.
RAGHEBOOM Auguste, Ancien député, adjoint au maire de Lille.
BEAUVILLAIN Auguste, maire de Caudry
BRIFFAUT Henri, maire de Watrelos, Conseiller général.
COPPEAUX Ephren, maire de Fourmies, Conseiller général.
HAECKEL Maurice, Conseiller municipal d'Hazebrouck
QUINTIN Charles, du Syndicat des mineurs du Nord.
VERDAVAINE Emile, adjoint au maire d'Onnaing, Conseiller général.

A LA MADELEINE

Les Autos rouges

Dans l'après-midi d'hier, vers 15 heures, un lourd camion auto, descendait la déclivité qui mène au passage à niveau de la gare de La Madeleine. Il était arrivé à quelques mètres du passage, lorsque survint un cycliste qui obliqua sur sa gauche.

Gêné par le mauvais état de la chaussée, par sa pente et peut-être par une trop grande vitesse, le chauffeur ne put virer à temps et ainsi le camion vint renverser le cycliste, et lui passa sur le corps, lui écrasant le thorax.

La bicyclette du malheureux fut en même temps littéralement pulvérisée.

Le camion était piloté par le nommé Alphonse Daviot, 34 ans, domicilié 25, rue Clapayron, à Paris. Il effectuait des transports pour le compte de M. Derreyaux, entrepreneur de transports, rue de Paris, à Boulogne-sur-Seine.

Le chauffeur revenait de Bruay avec un chargement de 4.000 kilos de charbon qu'il transportait à l'usine Tiberghien de Tourcoing.

Le docteur Tricart, mandé d'urgence, vint donner ses soins au blessé, qui expira dans la voiture d'ambulance qui le transportait.

Le corps de la victime, M. Anatole Cousinne, marchand de lins, 38 ans, demeurant, 82, rue de Midi, à Halluin, a été transporté à la morgue.

L'enquête activement menée n'a pu encore établir les responsabilités faute de témoins.

Un fait acquis, c'est que le véhicule tamponneur n'était pas muni d'appareil avertisseur.

La victime était père de deux enfants en bas âge. Mme Cousinne, sa femme, attendait prochainement un bébé. La malheureuse femme a été prévenue avec le plus de ménagements possibles, par M. le commissaire de La Madeleine, du deuil qui la frappait.

FEUILLETON DU « REVEIL DU NORD » N° 68

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTE PAR

PIERRE DECOURCELLE

— Allo, chef !.. C'est Flossie Jess !..

— Ne prononcez donc pas de nom au téléphone ! grommela-t-il... Ni le vôtre, ni d'autres ! Que voulez-vous ?...

— Savoir si vous avez décidé quelque chose au sujet de ce qui me tient tant à cœur !..

— Oui !.. Tous vos vœux vont être satisfaits... A trois heures, demain, votre mort sera vengée !

— A la bonne heure !.. Je suis heureuse ! Merci et au revoir !..

Elle raccrocha le récepteur, les yeux brillants d'une joie sauvage.

Le lendemain, dans la matinée, un jeune homme à l'apparence d'un commis de grand magasin sonnait à la porte de l'hôtel Dodge... Il tenait à la main un petit paquet soigneusement enveloppé...

— Je viens de la bijouterie Martins, dit-il à François qui lui ouvrit, apporter à miss Dodge la montre qu'elle nous a laissée à régler !..

— C'est bien !.. Vous pouvez entrer. Je vais la prévenir !..

Elaine était assise dans la bibliothèque, à côté de sa tante, lorsque le valet de chambre lui annonça le commis...

— Mon bracelet, déjà !... Quel bonheur !.. s'écria la jeune fille en battant des mains... Introduisez cet employé, François.

Et, se tournant vers la vieille dame :

— Vous allez voir, ma tante, quel ravissant cadeau m'a fait Perry !..

Avec une correction parfaite, le pseudo-employé de la maison Martins fit son entrée, et, après s'être incliné devant les deux dames, tendit l'écrin à Elaine.

Puis, tirant son registre de livraison :

— Voulez-vous signer mon reçu, miss Dodge ? demanda-t-il.

— Volontiers !..

Elle mit son nom sur le livre... Le commis salua et se retira, tandis qu'elle défaisait hâtivement le petit paquet.

— Regardez !.. dit-elle en ouvrant l'écrin.

La vieille dame avait pris son face-à-main, et contemplait avec la curiosité que toutes les femmes, même les plus vieilles, ont pour les bijoux, le bracelet de platine, qui avait en effet fort bon air sur le lit de velours fauve où il reposait...

— C'est vrai qu'il est meilleur goût !.. déclara-t-elle. Voyons l'effet qu'il fait à ton bras ?..

Elaine passa le bijou autour de son poignet, et coquettement, avec un geste gracieux, l'éleva au-dessus de sa tête pour le mettre mieux en valeur...

— N'est-ce pas qu'il me va bien ?..

— A merveille !..

— Ecoutez le tic-tac de la montre !.. dit-elle en l'approchant de l'oreille de la tante Betty. Vous savez qu'elle marche très bien... Le commis de chez Martins nous a garanti qu'elle était aussi exacte que le meilleur chronomètre !..

Avec la joie d'une enfant devant un nouveau joujou, la jeune fille écoutait à son tour avec ravissement, le bruissement du mécanisme, sans se douter que chacune des secondes qu'il enregistrait la rapprochait un peu plus de l'heure fatal... et que cette petite montre, qu'elle admirait tant, recélait sous son boîtier, constellé de brillants, la plus diabolique des vengeances, et la plus terrible des morts !..

Quelques minutes plus tard, Elaine était dans le jardin d'hiver en train de faire la toilette de ses rosiers, lorsque la sonnette du vestibule retentit de nouveau.

— Mademoiselle, dit François, c'est M. Perry Bennett !..

— Qu'il vienne, qu'il vienne vite !.. s'écria la jeune fille, heureuse de montrer au jeune homme l'effet que faisait à son bras le bracelet de platine. Regardez, Perry !.. poursuivit-elle joyeusement après qu'il lui eut baisé la main. J'ai reçu votre cadeau !.. Admirez-le à votre tour, comme tante Betty vient de l'admirer !..

— Je ne peux pas !. répliqua-t-il, en souriant, tout en conservant dans sa main celle de la jeune fille. Le bras qui le porte lui fait trop de tort !..

— Vraiment ! Tant que cela ? J'ai idée, mon cher cousin, que vous n'êtes qu'un flatteur !..

— Non, Elaine, je dis ce que je pense !.. poursuivit-il en fix